Terre de **CAMARGUE**

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Rapport d'activité
2018

01 PRESENTATION INSTITUTIONNELLE
Le territoire et les compétences 4
La démocratie intercommunale 5

02 LES FONCTIONS SUPPORTS
Les ressources humaines 7
Les finances 8
La commande publique 9
La communication 9

03 LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
L'aménagement du territoire 10
L'économie et l'emploi 11
Le tourisme 12
Les ports maritimes de plaisance 13

04 LA GESTION DES DECHETS
Le dispositif de collecte 14
Les actions de sensibilisation 16
Le budget 16

05 LA GESTION DE L'EAU
L'alimentation en eau potable 17
L'assainissement des eaux usées 18
La distribution d'eau brute 18
La gestion des eaux pluviales 18
La GEMAPI 19

06 LE CADRE DE VIE
La culture 20
La restauration collective 22
Les équipements sportifs 24

NOS PARTENAIRES 27

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 : article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Directeur de la publication : Laurent PELISSIER
Rédaction, mise en page : CC Terre de Camargue, service communication
Impression : Septembre 2019

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

EDITO

En 2018, de nouvelles compétences obligatoires ont été transférées à la Communauté de communes conformément à la loi NOTRe.

Dans le domaine de la gestion de l'eau, nous avons franchi une nouvelle étape avec la prise en charge de la gestion des milieux naturels et de la prévention des inondations (GEMAPI). Cette nouvelle compétence répond au besoin de mieux prendre en compte, dans nos politiques d'aménagement, la sécurité des biens et des personnes et de mieux préserver notre milieu naturel humide.

En matière de développement économique, les zones d'activités sont également dévolues à l'intercommunalité. Trois nouvelles zones d'activités économiques ont rejoint le giron communautaire. La loi a également confié aux intercommunalités la promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme. Seul l'office de tourisme de Saint-Laurent d'Aigouze a été transféré à la Communauté de communes. Une dérogation à la loi permet en effet aux stations classées de conserver leur office de tourisme, ce qu'ont choisi de faire Le Grau du Roi et Aigues-Mortes. Dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière touristique, il sera cependant essentiel de travailler ensemble et de mener des actions collectives pour promouvoir avec force et cohérence un territoire qui tire son attractivité de sa diversité.

Dans un tout autre domaine, la Communauté de communes est désormais compétente pour l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Enfin, au-delà de la loi NOTRe, les élus du territoire ont décidé de gérer ensemble les équipements sportifs d'intérêt communautaire et ont transféré le stade du Grau du Roi et la halle des sports de Saint-Laurent d'Aigouze.

L'année 2018 est également marquée par l'adoption des deux schémas directeurs pour l'eau potable (35 millions d'euros d'investissements à l'horizon 2045) et l'assainissement des eaux usées (13 millions d'euros d'ici 2030). Préalables indispensables au développement urbain, ces schémas directeurs constituent nos politiques pour une alimentation en eau potable en quantité et en qualité, dans le respect la ressource, et un assainissement performant qui préserve la santé publique et le milieu naturel.

L'intercommunalité de demain se prépare. Espace de coopération et de solidarité qui permet de gagner en efficacité et d'aller plus loin, elle est un acteur incontournable du territoire.

Laurent PÉLISSIER
Président de la Communauté de CommunesTerre de Camargue

"L'intercommunalité de demain se prépare. Espace de coopération et de solidarité qui permet de gagner en efficacité et d'aller plus loin, elle est un acteur incontournable du territoire.

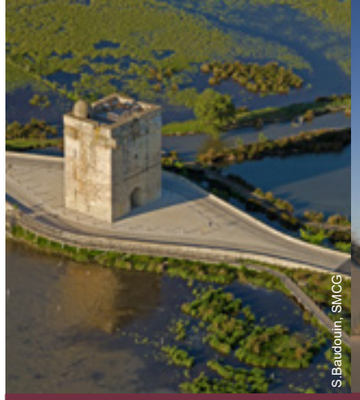
S.Baudouin, SMCG

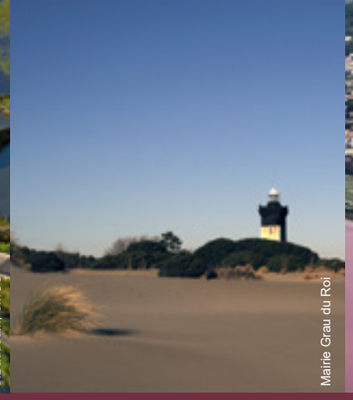
Mairie Grau du Roi

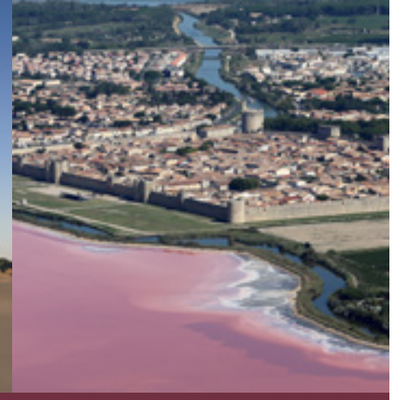

LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

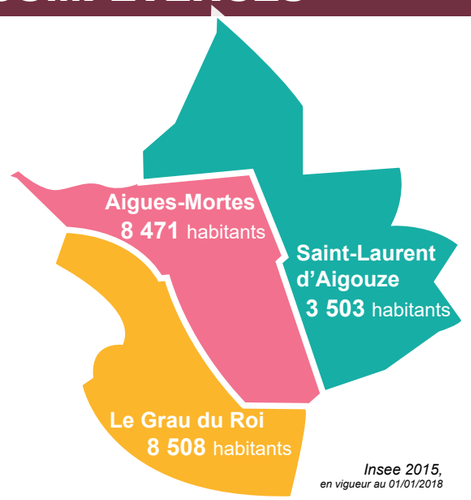

Insee 2015, en vigueur au 01/01/2018

Chiffres-clés 2018

3 communes
202 km² de superficie
20 500 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14e Grand Site de France
32 élus communautaires
175 agents communautaires
32,2 millions d'€ de budget réalisé

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets ménagers

Des compétences optionnelles :

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- L'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales

Des compétences facultatives :

- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1er et 2e degré
- La restauration collective
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 01/01/2018

LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition. En mars 2014, lors des élections municipales, les citoyens ont désigné par fléchage les 32 élus du Conseil communautaire.

Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2018

32 conseillers communautaires
(contre 37 au précédent mandat) :

- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau du Roi
- **6** élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques
8 commissions réglementaires
10 réunions du Bureau
10 réunions du Conseil
160 délibérations et **96** décisions

Le Président et les vice-présidents

Laurent PELISSIER
Président
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze

Pierre MAUMEJEAN
Vice-président délégué
Communication et Protocole
Maire d'Aigues-Mortes

Jean-Paul CUBILIER
Vice-président délégué
Travaux, Eclairage public,
Eau et Assainissement
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze

Léopold ROSSO
Vice-président délégué
Culture et Education
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Claude LAURIE
Vice-président délégué
Ressources humaines
et Moyens généraux
Conseiller municipal
d'Aigues-Mortes

Marilyne FOULLON
Vice-présidente déléguée
Développement économique,
Emploi et insertion
Conseillère municipale
de Saint-Laurent d'Aigouze

Robert CRAUSTE
Vice-président délégué
Ports maritimes de
plaisance, Aménagement
du territoire et Tourisme
Maire du Grau du Roi

Christelle BERTINI
Vice-présidente déléguée
Restauration collective
Conseillère municipale
d'Aigues-Mortes

Santiago CONDE
Vice-président délégué
Equipements sportifs
et de loisirs
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze

Olivier PENIN
Vice-président délégué
Développement durable
et environnement
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Les conseillers communautaires

Claude BERNARD
Le Grau du Roi

Marie-Christine ROUVIERE
Le Grau du Roi

Cédric BONATO
Aigues-Mortes

Pascale BOUILLEVAUX
Le Grau du Roi

Rachida BOUTEILLER
Aigues-Mortes

Annie BRACHET
Le Grau du Roi

Claudette BRUNEL
Le Grau du Roi

Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes

Noémie CLAUDEL
Aigues-Mortes

Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi

Françoise DUGARET
Le Grau du Roi

Arnaud FOUREL
Aigues-Mortes

Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze

Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi

Fabrice LABARUSSIAS
Aigues-Mortes

Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes

Sabine ROUS
Aigues-Mortes

Hervé SARGUEIL
Le Grau du Roi

Jeanine SOLEYROL
Aigues-Mortes

Rudy THEROND
St-Laurent d'Aigouze

Lucien TOPIE
Le Grau du Roi

Gilles TRAULLET
Aigues-Mortes

02
LES FONCTIONS SUPPORTS

LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre leur projet politique, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 175 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.

PRÉSIDENT
Laurent PÉLISSIER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Renaud LAFUENTE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE & AFFAIRES JURIDIQUES
Sandra QUILLE-LAURONT

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Réjane FÉRAUD

Services supports

FINANCES	COMMANDE PUBLIQUE	COMMUNICATION	INFORMATIQUE	TECHNIQUE
Annick VAN DER LINDE	Christel BESSER	Laurence MONET-PITOT	Myriam FAULKNER	David PUECH

Services opérationnels

HYDRAULIQUE	ENVIRONNEMENT	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	EMPLOI	CADRE DE VIE
Philippe BLATIÈRE	*Recrutement en cours*	Philippe JONQUET	Françoise CAILLON	Christine PALA
Hydraulique *Assainissement, eau potable, eau brute, eaux pluviales* Audrey PLOTTIN **Gemapi** *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*	**Collecte des déchets, animations pédagogiques** **Déchèteries et points propres** Lucille VALETTE **Redevance spéciale**	**Dév. économique** **Ports de plaisance** Didier RODRIGUEZ **Tourisme** Alexandra HONORÉ **Equipements sportifs** Laurent DUPLISSY **Piscine Aqua-Camargue** Stéphane LOISELEUR	**Emploi insertion** **Conseils, accompagnement** *(demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises)* **Point emploi saisonnier**	**Culture** Magali MORIN **Restauration scolaire** Hervé CAILLON **Cuisine Centrale** Marceau URIOL

Organigramme au 31/12/2018

Chiffres-clés 2018

175 agents permanents :
- **163** titulaires
  11 catégorie A
  17 catégorie B
  135 catégorie C
- **12** contractuels

1 apprenti

157,5 jours de formation
▶ **- 160 jours / à 2017**

3 séances du Comité Technique

Principale action 2018

109 formations Hygiène et Sécurité ont été dispensées au sein de la collectivité pour 76 agents :

- Sauveteur secouriste du travail
- Manipulation extincteurs
- Gestes et postures
- Habilitations électriques
- Travail en hauteur
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux aériens et enterrés

LES FINANCES

En 2018, la Communauté de communes a consacré 1 574 euros par habitant. Dans un contexte économique tendu, marqué par la baisse des aides de l'Etat, ce budget témoigne d'une gestion rigoureuse tout en confirmant la priorité donnée aux services et aux équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie des habitants au quodidien.

Les dépenses 2018

32,2 millions d'euros de dépenses totales

- 25,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement
- 6,8 millions d'euros de dépenses d'investissement

(Tous budgets confondus)

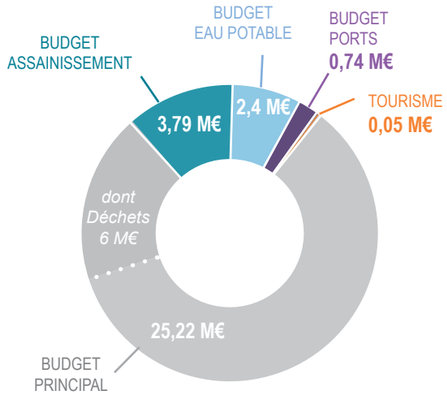

Les recettes 2018

33,8 millions d'euros de recettes totales

- 25,9 millions d'euros de recettes de fonctionnement
- 7,9 millions d'euros de recettes d'investissement

(Tous budgets confondus)

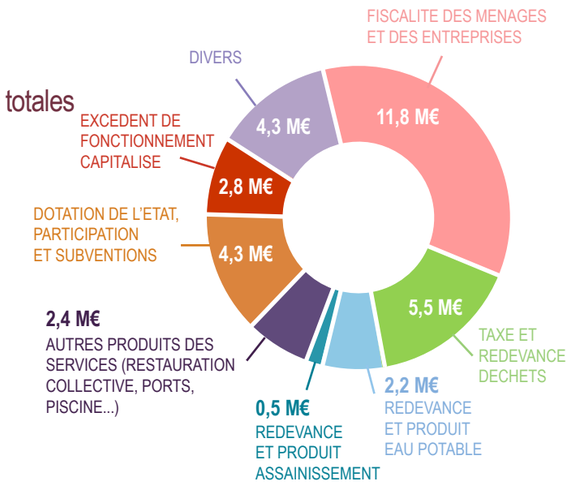

La dette 2018

- 9,14 millions d'euros d'emprunt
- 6,3 millions d'euros d'en cours (capital restant dû au 1er janvier 2018)
- 14 ans et 8 mois de durée de vie résiduelle (au 01/01/2018)

(Budget principal)

LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2018, Terre de Camargue a entièrement dématérialisé ses procédures de passation de marchés publics (> 25 000 € HT) et déployé une démarche d'open data sur les données essentielles des marchés publics et des contrats de concessions.

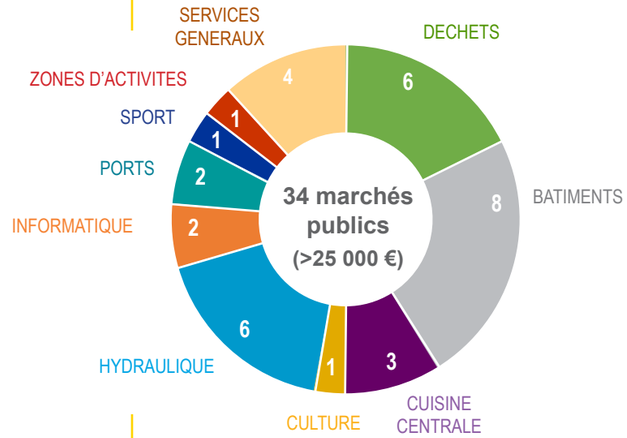

Chiffres-clés 2018

30 marchés à procédure adaptée et **4** à procédure formalisée

89 rédaction de décisions (achats au-dessous de 25 000 € HT, avenants...)

19 procédures de sinistres

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie locale...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue 3 numéros par an
- www.terredecamargue.fr : animation éditoriale du site internet
- Le rapport d'activité 2018

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides et dépliants pour informer sur les actions et les services proposés
- Principaux nouveaux supports 2018 : campagne de communication sur le nouveau service de collecte des déchets • habillage des nouveaux camions de collecte • supports pour fêter les 50 ans du cheval Camargue • campagne de pesée du gaspillage alimentaire...

16 événements

- 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes
- 9 inaugurations / réceptions (nouveaux camions de collecte, médiathèque Liliane Granier, raccordement de St-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration, solarium Aqua Camargue, signature Pôle Emploi, réception des sportifs médaillés, chèques Leader, chantier insertion, CMEJ)
- 2 événements grand public co-organisés : Forum Littoral de l'emploi saisonnier et participation au Salon de l'agriculture à Paris
- 2 événements internes (Arbre de Noël, Buffet d'été)

Des relations presse

- 56 communiqués de presse

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour aménager son territoire de manière équilibrée et durable, Terre de Camargue participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Sud Gard qui fixe les grandes orientations à venir en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement. Elle coopère au développement d'un Système d'information géographique et entretient un réseau de chemins de randonnée.

Principales actions 2018

Révision du SCOT Sud Gard : orientations et objectifs

La Communauté de communes participe aux différentes instances de travail sur la révision du SCOT, lancée en 2013. La phase de définition du projet de territoire a été achevée en 2018 avec la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs qui fixe les règles de mise en oeuvre du projet (prescriptions chiffrées).

Le projet s'articule autour de 4 grands axes d'orientations à l'horizon 2030 :

- Préserver les espaces naturels et agricoles
- Répondre aux besoins des habitants tout en maîtrisant l'urbanisation
- Dynamiser l'attractivité économique
- Organiser une mobilité efficace et durable

Chiffres clés du SCOT 2030 en Terre de Camargue

2 090 nouveaux habitants d'ici 2030

30 ha autorisés en extension urbaine pour le logement

1 800 logements à construire dont 20% de logements locatifs sociaux

55% des nouveaux logements à réaliser au sein des zones urbaines existantes

6 à 9 ha alloués pour l'extension de zones d'activités économiques

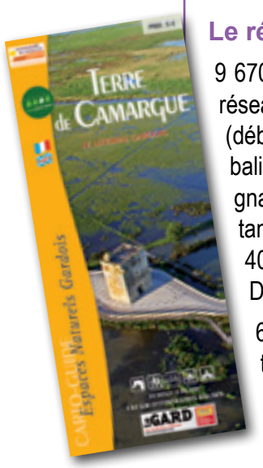

Le réseau de chemins de randonnée

9 670 euros ont été consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée (débroussaillage, mobilier de signalétique, balisage, cartoguide...). Les panneaux de signalisation du parcours Eco-pagayeur ont notamment été remplacés pour un montant de 4000 € avec une subvention de 2 200 € du Département.

674 personnes (scolaires compris) ont pratiqué en 2018 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique intercommunale du Vidourle au Grau du Roi.

Lancement du Plan Climat !

Terre de Camargue a lancé l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Ce programme d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique à l'échelle de notre territoire est obligatoire pour toute intercommunalité de plus 20 000 habitants.

L'élaboration du Plan climat a été confiée aux étudiants de Master 2 Ingénierie et gestion des projets environnementaux à Montpellier. A l'automne 2018, ils ont démarré la première étape de diagnostic pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et la capacité de séquestration de CO_2.

L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Terre de camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leur quotidien et leurs projets de développement. Elle mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

L'emploi : un service de proximité

Le service emploi accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises dans leur démarche. Il est un relais de proximité, en complémentarité avec Pôle Emploi.

- 2 758 personnes accueillies en 2018 (+ 9 %*) : information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV et lettres de motivation, utilisation de l'outil informatique, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...
- 279 accompagnements à la rédaction de CV
- 71 personnes accompagnées (80 en 2017) dans le cadre du dispositif emploi/insertion financé par le Fonds Social Européen. 16 sorties positives dont 7 en CDI, 6 en CDD, 1 en création d'entreprise et 1 en formation qualifiante.
- 341 jeunes de mois de 26 ans (300 en 2017) accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.
- 146 offres d'emploi collectées (hors Forum emploi)
- 1 journée Markethon de l'emploi en partenariat avec le Comider : 17 participants, 75 offres d'emploi collectées.
- 3 formations qualifiantes animées par des partenaires au sein du service emploi : 35 participants.

Le Forum littoral de l'emploi saisonnier

Afin de gagner en efficacité dans le soutien à l'emploi et à l'économie locale, Terre de Camargue et Pays de l'Or sont partenaires pour organiser ce grand rendez-vous qui met en relation directe employeurs et candidats.

15 mars au Grau du Roi

1 400 visiteurs

135 employeurs dont 77 du territoire Terre de Camargue

1 181 offres d'emploi à pourvoir

81 % des visiteurs ont passé au moins un entretien avec un recruteur

** par rapport à 2017*

Deux chantiers d'insertion

En partenariat avec la DIRECCTE et le Département du Gard, Terre de Camargue a coordonné deux chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Le Passe Muraille. 24 personnes, éloignées de l'emploi et résidant sur le territoire intercommunal, ont été recrutées en CDD d'insertion pour réaliser divers chantiers d'intérêt public : débroussaillage, réfection d'espaces verts, petits travaux de bâtiments, démantellement des colonnes de tri... Une demi-journée de formation était organisée chaque semaine pour les accompagner dans leur projet de retour à l'emploi.

Un contrat pour l'emploi

Terre de Camargue et Pôle Emploi ont signé, le 25 juin, un contrat de service qualité pour soutenir efficacement l'emploi local par une action concertée. Ce contrat renforce le rôle de relais de proximité du service emploi intercommunal.

Développement économique

Trois nouvelles zones d'activités économiques

La loi NOTRe, en vigueur au 1er janvier 2018, attribue aux intercommunalités l'aménagement et l'entretien des zones d'activités économiques. Trois nouvelles zones d'activités ont donc été transférées :

• Au Grau du Roi : les zones d'activités du «Port de pêche» et de «Montplaisir»

• Au Saint-Laurent d'Aigouze : la zone d'activités «Grasilho» (rond-point du Grill)

Terre de Camargue gère désormais 4 zones d'activités économiques avec celle d'Aigues-Mortes.

La Camargue au Salon de l'agriculture à Paris

Forte du succès de l'édition de 2017, Terre de Camargue a renouvelé sa participation au Salon International de l'Agriculture à Paris aux côtés de l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue et de producteurs locaux : Vin des sables, Salins du Midi, Enjolras, boucherie El Toro, AOP Taureau de Camargue. L'objectif : promouvoir le territoire dans son ensemble au travers de ses paysages, son patrimoine, ses traditions, ses produits du terroir...

Un soutien économique Leader

Terre de camargue soutient les porteurs de projet sur son territoire dans le cadre du programme européen Leader (1 € français permet de mobiliser 4 € européens). Deux entreprises ont été accompagnées en 2018 pour candidater à ces fonds : Un été en provence, à Aigues-Mortes, et Vigno'Vins, à St-Laurent d'Aigouze.

Chiffres-clés 2018

3 151 entreprises sur le territoire intercommunal dont **40%** de commerces

1/3 de la capacité touristique d'accueil du Gard *(Insee 2012)*

4 zones d'activités économiques : **198** entreprises et établissements, **975** emplois

37 790 € consacrés à l'entretien des zones d'activités économiques

54 400 € alloués à l'emploi (hors charges de personnel)

LE TOURISME

Transféré à l'intercommunalité conformément à la loi NOTRe, l'office de tourisme de St-Laurent d'Aigouze, désormais «Terre de Camargue», accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion...

Dégustations de produits du terroir tous les lundis matin, en juillet et août, avec la participation de producteurs et de professionnels, et ponctuées d'animations : musique, exposition, arlésienne...

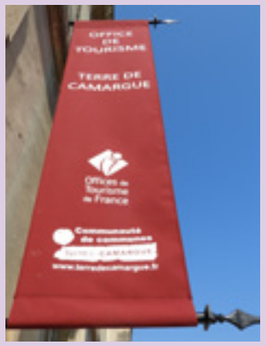

3 218 visiteurs

16 % de clientèle étrangère

797 personnes accueillies lors des dégustations de produits du terroir

42 990 € de dépenses ***(charges de personnel comprises)***

Week end d'animations pour fêter les 50 ans du classement du cheval Camargue, en partenariat avec la mairie de St-Laurent d'Aigouze, la Tour du Valat et l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue.

Participation au 1er Salon des Sites remarquables du Goût en Camargue, organisé par le Site Remarquable du Goût AOP Taureau de Camargue : dégustations, animations culinaires, immersion dans les traditions taurines...

Journées européennes du patrimoine : exposition, visite guidée de la réserve Naturellle Régionale de Mahistre.

2 balades en Terre de Camargue : 50 participants

Co-organisation de 2 expositions avec la mairie de St-Laurent d'Aigouze.

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...

Le port de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.

Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2018

Les ports dopent leur capacité et leurs conditions d'accueil

• Sur le port de plaisance du Grau du Roi,150 m de ponton flottant, rive gauche, ont été entièrement renouvelés pour un montant de 91 440 € HT.

• Le ponton flottant qui s'avance sur le port de plaisance d'Aigues-Mortes a été prolongé de 21 mètres : soit 42 mètres d'amarrage supplémentaires. Il est réservé à l'accueil des bateaux de passage en saison estivale et à l'hivernage en période creuse. Un investissement de 23 790 € HT qui sera amorti en moins de 4 ans.

• L'espace vert au pied du Pont rouge sur le port d'Aigues-Mortes a fait l'objet d'un aménagement paysager mariant esthétique et écologie (plantes méditerranéennes à faible consommation en eau).

Chiffres-clés 2018

314 places d'amarrage

2 212 bateaux en escale : **- 8,48 %***

3 618 nuitées : **- 2,42 %***

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue

739 350 € HT de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement)

586 462 € HT** de recettes de fonctionnement, dont :

- **75 015 €** versés par les bateaux de passage
- **427 440 €** versés par les bateaux en contrat annuel et en hivernage
- **84 007 €** versés par les contrats de location

*** par rapport à 2017*

**** hors report 2017*

LA GESTION DES DECHETS

Le rapport 2018 complet sur la gestion des déchets est disponible sur www.terredecamargue.fr

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Chiffres-clés 2018

24 302 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries)
▶ **570 kg/habitant : + 0,6 %***

12 225 tonnes de déchets ménagers à incinérer
▶ **286,8 kg/habitant : - 1,63 %***

1 844 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier)
▶ **43,3 kg/habitant : + 17,1 %**

15,1 % d'erreurs de tri
▶ **14,5 %** en 2017 / **20 %** dans le Gard

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

• Les déchets ménagers (bac bleu) :
12 225 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ▶ **- 2,3 %***

• Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :
304 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage
▶ **+ 11,3 %***

• Les encombrants :
250 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ▶ **- 45,3 %***

La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.

• Le verre et le carton pour les professionnels :
628 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
▶ + 13,9 %* pour le verre, + 29,9 %* pour le carton

** par rapport à 2017*

La collecte en apport volontaire

• 28 nouveaux points tri ont été installés en 2018. Au total, **159 points tri, dont 20 enterrés,** maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 266 habitants.

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler d'ici 2020 pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :
248 tonnes collectées ▶ **+ 46,9 %***

- Le papier :
345 tonnes collectées ▶ **+ 3,5 %***

- Le verre :
947 tonnes collectées ▶ **+ 16,9 %***

• 12 colonnes de collecte des textiles sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 62,3 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ▶ **+ 22,8 %***

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur son territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

• + 2,17 %* de tonnages collectés

• 2,11 tonnes de polystyrène collectées pour être recyclées (garniture de coussins, emballages, béton allégé, plaque d'isolation...)

• 715 tonnes de mobilier collectées : + 28,6 %*

• 96,8 % des déchets valorisés par le recyclage des matériaux (62,9 %), la production d'énergie (21 %) ou le compostage (12,8 %).

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• 1 959 tonnes de déchets végétaux traités
▶ **- 22 %*** (réduction d'apport des communes)

** par rapport à 2017*

Cap sur une nouvelle qualité de service

En février 2018, la collecte à domicile des déchets ménagers a évolué. Un nouveau contrat de prestation de service, d'un montant de 13,1 millions d'euros, a été conclu avec la société Nicollin pour une période de 7 ans.

Une collecte mieux adaptée
• Réorganisation de la collecte sur certains secteurs pour mieux correspondre aux besoins réels des habitants et à l'affluence touristique l'été.

Une collecte plus performante
• Circuits de collecte préétablis et suivi GPS des véhicules pour assurer la régularité du service.
• Mode opératoire rigoureux fixant les règles à suivre par les agents de collecte pour assurer un service de qualité.

Une collecte plus écologique
• Renouvellement du parc de 10 véhicules avec des camions neufs hybrides et au gaz naturel : moins polluants, plus silencieux.
• Mutualisation des véhicules pour collecter, de façon séparée, ordures ménagères, emballages ou encombrants.
• Habillage des véhicules avec de grandes photos de notre territoire pour rappeler que la préservation de nos paysages, parmi les plus beaux de France, passe aussi par le tri des déchets.

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

Relations avec les habitants

• **Mise en service d'un numéro gratuit** pour centraliser toutes les demandes des usagers : collecte, bacs, composteurs, encombrants, redevance spéciale, informations...

0 800 004 227 Service & appel gratuits

• **3 stands aux journées des associations** pour promouvoir le tri sélectif et le compostage.

En vacances aussi je trie

Trois nouveaux professionnels de l'hébergement, engagés, ont rejoint l'opération *En vacances aussi je trie*. Ce dispositif repose sur une demande des vacanciers qui souhaitent poursuivre le geste de tri, pour autant que ce geste leur soit facilité : affichage des consignes de tri (bilingues) dans les bungalows, dispositif de pré-collecte, animations...

L'éco cup fait des petits !

Les gobelets réutilisables, aux couleurs de Terre de Camargue, ont été déclinés dans une version plus petite de 15 cl. Ils sont prêtés à tous les publics qui souhaitent réduire les déchets lors d'événements.

ReSeaclons mobilise pour une mer propre

Terre de Camargue est partenaire de ReSeaclons, porté par l'Institut Marin du Seaquarium. L'opération vise à collecter les déchets plastiques en mer et à les recycler selon un procédé totalement innovant en cours de développement. ReSeaclons met un coup de projecteur sur la pollution due aux plastiques et mobilise un grand nombre d'acteurs avec en première ligne les pêcheurs du Grau du Roi. Terre de Camargue apporte son ingénierie en matière de gestion des déchets et des moyens techniques : collecte et entretien des bacs, lieu de stockage intermédiaire, contrôle des déchets collectés...

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclacles et diverses subventions.

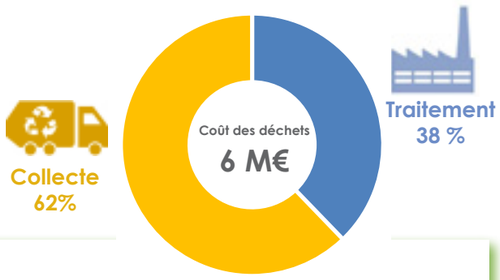

Chiffres-clés 2018

6 millions d'euros de coût de gestion des déchets

4,6 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9,2 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

0,9 millions d'euros de redevance spéciale versée par les professionnels

0,6 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. C'est autour de la gestion de l'eau - bien vital - que s'est fondée notre intercommunalité il y a 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau propre et claire, prévenir les inondations… les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

Depuis le 1er janvier 2018, conformément à la loi NOTRe, elle est compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Chiffres-clés 2018

20 % du budget de Terre de Camargue est consacré à la gestion de l'eau

2,68 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,57 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La resssource en eau provient pour moitié :

• du Rhône : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
• de la nappe phréatique de la Vistrenque : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

• 215 km de réseau de canalisations
• 3 châteaux d'eau, 2 bâches
• 159 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

• 29 713 abonnés
• 2,8 millions de m³ d'eau consommés
• 85,6 % de rendement du réseau (83,7% en 2017)

Défense incendie :

• 386 poteaux incendie ; 9 remplacements en 2018

Le budget et le prix de l'eau :

• 2,4 millions d'€ de dépenses réalisées dont 450 409 € d'investissement

• 1,2 M€ de recettes de vente d'eau

• 1,4 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées
- 157 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi **:** traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 97 % de taux d'épuration en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 3,6 millions de m³ d'eau épurés
- 609 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme fertilisant agricole

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 3,74 millions d'€ de dépenses réalisées dont 2 millions d'€ d'investissement
- 0,5 millions € de recettes de facturation
- 1,22 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³

L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

Le contrôle des installations :

- 589 installations d'assainissement non collectif
- 41 diagnostics réalisés en 2018
- 48 % des installations sont conformes, 52 % ne sont pas conformes, 9 % présentent un danger pour la santé

Le budget : 10 717 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Méditerranée. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 56 branchements
- 417 000 m³ d'eau brute consommés
- 151 301 € de recettes de facturation
- 3 interventions pour réparation de casses
- 600 mètres de canalisation renouvelés

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 38 km de canalisation curés
- 71 interventions techniques

La GEMAPI

Nouvelle compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des biens et des personnes ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides

Les missions sont d'envergure et dépassent les frontières administratives. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer la compétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre et le Syndicat mixte départemental pour l'aménagement et la gestion des milieux aquatiques du Gard.

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant. Pour l'année 2018, le choix a été fait de ne pas mettre en place cette taxe dans l'attente du programme d'investissements à définir.

Principales actions 2018

Des compteurs d'eau connectés

Terre de Camargue a lancé, via son délégataire, une campagne pour déployer la télérelève sur l'ensemble des compteurs d'eau de son territoire. Un module placé sur les compteurs permet d'enregistrer tous les jours, à distance, les consommations d'eau. La télérelève permet ainsi :

- d'être alerté rapidement en cas de fuite
- d'être facturé en fonction de sa consommation d'eau réelle et non estimée
- de ne plus être dérangé par la relève des compteurs

- de suivre sa consommation d'eau en direct sur internet : **www.toutsurmoneau.fr**

54 % des compteurs ont été équipés en 2018.

Deux schémas directeurs pour l'eau potable et l'assainissement

Les schémas directeurs pour l'eau potable et l'assainissement des eaux usées ont été entérinés. Ils constituent des outils de gestion et de programmation qui donnent une vision globale et prospective des besoins et des solutions à mettre en oeuvre. Ils sont les préalables indispensables à la réalisation de travaux structurants et au développement urbain : la cohérence avec les documents d'urbanisme doit être assurée.

Eau potable : 35 millions d'€ d'ici 2045

Pour satisfaire et sécuriser les besoins en eau potable à l'horizon 2045, tant en quantité qu'en qualité et dans le respect de la ressource, le programme d'investissements vise à répondre à deux enjeux majeurs :

- **Sécuriser l'approvisionnement en eau l'été :** renforcement du secours avec La Grande Motte, contruction d'un réservoir au Boucanet, redimensionnement des canalisations depuis ce réservoir vers Port-Camargue...
- **Lutter contre les fuites**

Assainissement : 13 millions d'€ d'ici 2030

Le Schéma directeur vise le bon fonctionnement du dispositif d'assainissement des eaux usées d'ici 2030, en veillant à préserver la santé publique et le milieu naturel. Les enjeux majeurs, ici, sont de maîtriser les déversements d'eaux dans les réseaux, pour réduire les débordements, et d'améliorer le fonctionnement des secteurs sensibles en pointe saisonnière et en période de pluie.

LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose une programmation hors saison de spectacles itinérants dans les trois communes...

La programmation culturelle Am Stram Gram

Cirque, théâtre, musique, marionnettes, contes… Résolument variée et festive, la programmation Am Stram Gram invite à la rencontre d'artistes régionaux et d'ailleurs. Les spectacles sont tout public et l'entrée libre. 13 rendez-vous organisés en 2018 :

14 février : ***Voyage pour les p'tites z'oreilles***, musique (très jeune public), Cie La Gamme, Le Grau du Roi

18 mars : ***Du plomb dans le gaz,*** cirque, Famille Goldini, St-Laurent d'Aigouze

23 mars : ***Sous la soie***, lecture, Marie-Claire Mazeillé, Le Grau du Roi

4 avril : ***Mottes,*** théâtre d'argile, Cie Le poisson soluble, Le Grau du Roi

29 avril : ***Chez nous en Méditerranée***, conte et musique, Cie Le 7eme point, St-Laurent d'Aigouze

26 mai : ***Victor l'enfant sauvage***, marionnettes, Cie Les voisins du dessus, Aigues-Mortes

7 octobre : ***Cabaret cirque et plus***, cirque, Famille Goldini et autres cies, St-Laurent d'Aigouze

25 octobre : ***Le presque petit chaperon rouge***, marionnettes, Cie Nansouk, Le Grau du Roi

7 novembre : ***Qui a dit grand méchant loup ?***, théâtre, Cies Acte 9 et Les Octobres, Aigues-Mortes

10 novembre : ***Soirée Meurtres et mytères***, Le Manoir du crime, Le Grau du Roi

16 novembre : ***Invisibles,*** conte réaliste, Eric Castanet, Eric Derrien, MauriceTardieu, Le Grau du Roi

28 novembre : ***Le voyage de Penguin,*** marionnettes (très jeune public), Arthur Théâtre, CREA Bruxelles, Aigues-Mortes

8 décembre : ***Contes à mimer et à chanter*** (très jeune public), Cie Faraboles, St-Laurent d'Aigouze

Chiffres-clés 2018

979 680 € alloués à la culture (fonctionnement et investissement)

1 230 115 € de recettes
dont 1 195 421 € de subvention pour le projet de médiathèque à Aigues-Mortes

5 321 abonnés en médiathèques ▶ **+ 1,9 %***
- *0-14 ans : 29 %*
- *15-64 ans : 50 %*
- *+ de 65 ans : 21%*

50 000 supports en médiathèques et près de **3 000 nouveautés / an**

24 tablettes numériques

34 bénéficiaires du portage de livres à domicile (4 portages par mois)

* par rapport à 2017

Le réseau des médiathèques

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques - à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze - Terre de Camague offre à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture.

Principales actions 2018

Tout un programme d'animations

Les médiathèques dopent leur programme d'animations pour tous les publics avec des nouveautés comme *Le Café des parents*...

Des contes et des ateliers pour les enfants :
- **12** séances *Racontines* (9 mois à 3 ans)
- **2** séances *Conte numérique* (3-7 ans)
- **10** ateliers créatifs
- **1** journée jeux vidéos

Des ateliers pour les adultes :
- **17** ateliers d'écriture
- **1** rencontre d'auteur
- **3** rendez-vous Sam'dit de lire
- **5** *Cafés des parents*
- **7** ateliers d'initiation au numérique
- **16** rendez-vous *Remue-méninges* (séniors)
- **5** ateliers *Thé ou Café* (séniors)
- **5** ateliers de sophrologie
- **4** ateliers Bien-être

Des animations pour tous :
- **1** après-midi « jeux de société »
- **3** quizz musicaux
- **1** atelier créatif «Do It Yourself»

Médiathèque Liliane Granier : 410 m² dédiés à la culture

De l'espace, de la lumière, des petits coins conviviaux et très fonctionnels : l'extension de la médiathèque intercommunale à Saint-Laurent d'Aigouze a été inaugurée en octobre. Une nouvelle salle de documentation de 120 m², avec coin jeunesse, salons de lecture, espace de travail, a été aménagée dans l'aile attenante à l'ancienne médiathèque. Cette dernière, d'une superfie de 70 m², a été reconvertie en espace d'animations (contes, ateliers, conférences...) et permet d'accueillir des groupes (scolaires). Enfin, la cour intérieure (220 m²) a été également rénovée pour devenir un lieu privilégié de détente et d'animations en plein air. Les travaux d'un montant de 209 428 € TTC ont été financés par l'Etat, la Région, l'Union européenne et la Communauté de communes.

Nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes : le projet avance

L'avant projet définitif a été validé en avril permettant de déposer le permis de construire et de lancer la consultation pour sélectionner les entreprises chargées de la construction. 15 lots ont été attribués. Conçu par l'architecte Emmanuel Nebout, cet équipement de 1000 m² sera la future tête du réseau des 3 médiathèques intercommunales. Démarrage des travaux début 2019.

Concours de nouvelles et de poésies

Une véritable fête des mots avec cette 9ème édition du concours de nouvelles et poésies, sous la présidence de l'auteure Marie-Claire Mazeillé : 65 nouvelles, 69 poésies sont arrivées de nombreuses régions de France et d'ailleurs (Cameroum, Italie, Québec, Algérie, Congo...). 5 lauréats dont le prix spécial du jury pour une auteure en herbe avec «*Le récit d'un vieux combattant*». Un bel hommage l'année du centenaire de l'armistice.

Bien accueillir tous les publics

Les banques d'accueil des médiathèques ont été équipées de boucles auditives pour permettre aux personnes malentendantes d'entendre le son via leur propre appareil ou un casque mis à disposition, sans être gênées par le bruit ambiant.

* par rapport à 2017

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts) provenant d'une agriculture raisonnée sont privilégiés. Des produits labellisés et issus de l'agriculture biologique sont également régulièrement introduits.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

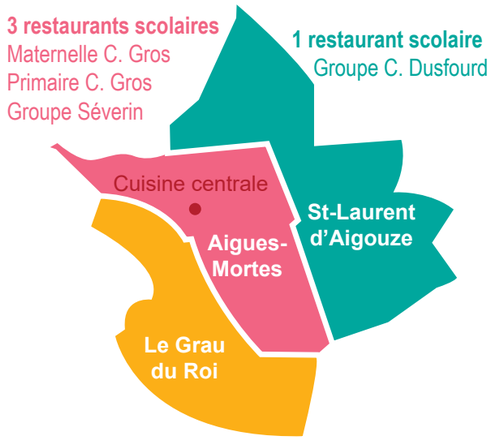

3 restaurants scolaires
Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet *(Le Repausset Levant)*

Chiffres-clés 2018

1 cuisine centrale : 14 agents

7 restaurants scolaires : 38 agents

196 585 repas réalisés (- 3,8 %*)

80 % des plats cuisinés « maison »

2,4 millions d'euros de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement, charges de personnel incluses)

1 028 509 € de recettes

** par rapport à 2017*

Plus des 2/3 du coût du repas sont pris en charge par la Communauté de communes

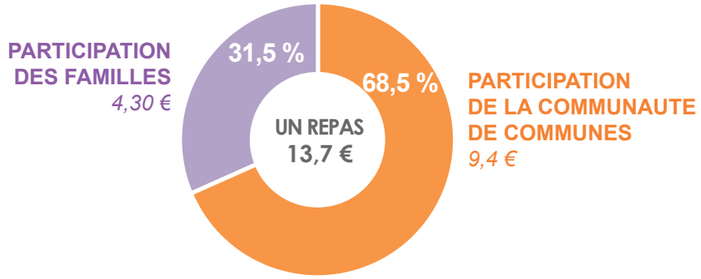

Les moyens de paiement

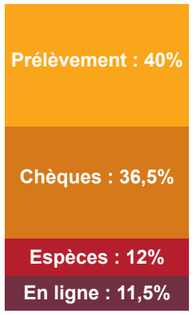

Les repas distribués en 2018 par type de public

[1] Accueil de Loisir Sans Hébergement	Scolaires	Portage à domicile	ALSH[1]	Multi-accueil	Manifestations mairies	Agents CCTC	TOTAL
2016	140 920	33 726	10 912	1 582	1 055	2 637	190 832
2017	146 424	36 130	10 544	1 603	156	2 481	197 338
2018	146 678	37 339	8 197	1 589	106	2 676	196 585

Principales actions 2018

Plus de bio au menu

Les produits bio augmentent progressivement : en 2018, ils représentent 7% des achats contre 3% en moyenne dans les cantines en France. Les produits les plus proposés sont les légumes, les fruits et les laitages. La loi « agriculture et alimentation » prévoit 20% de bio d'ici 2022. Un repas bio coûte cependant environ 30% plus cher. Pour lisser les coûts, Terre de Camargue s'est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'anti-gaspi fait campagne

Lancé en 2014, le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire porte ses fruits : le gaspillage a baissé de 20 % dans les cantines ! A la rentrée 2018, une campagne de pesée du gaspillage alimentaire a été lancée. Une semaine par mois, les enfants, encadrés par le personnel de restauration, pèsent chaque jour les déchets alimentaires gaspillés. Ils reportent les données sur un grand tableau affiché dans la cantine et collent un smiley selon l'évolution de la pesée : une façon ludique de motiver les enfants. Cette opération complète les nombreuses actions déjà en place : proposition des fruits en quartier et non plus à l'unité, menu à 4 composantes, gâchimètre à pain, présentation des entrées et des desserts en petits ou gros ramequins selon la faim, repas « type » les jours spéciaux (grèves), dons aux épiceries solidaires…

L'éveil au goût, tout un programme !

Pour favoriser la transmission du goût et sensibiliser les plus jeunes au « bien manger », le service restauration multiplie les initiatives :

• Lors de la semaine du goût, une table de découverte des légumes bruts et cuisinés était présentée dans les restaurants scolaires. 9 enfants sur 10 ne savaient pas ce qu'était une endive !

• Pour la 3ème édition du Repas des chefs, l'équipe de la cuisine centrale a coopéré avec le restaurant *Le Moulin de Saint-Laurent d'Aigouze* pour confectionner un menu aux saveurs asiatiques.

Contrôle sanitaire : « Très satisfaisant »

En septembre, la cuisine centrale a décroché la plus haute distinction en matière de contrôle sanitaire avec le niveau « Très satisfaisant » délivré par le Direction Départementale de la Protection des Populations. Ce contrôle porte sur les locaux et les équipements, la maîtrise de la chaîne de production, la traçabilité, la gestion des déchets…

** par rapport à 2017*

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés 2018

983 508 € consacrés aux équipements sportifs (fonctionnement et investissement, hors personnel)

130 870 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

2 240 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique intercommunale du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

644 élèves (+36 %*) dont 455 collégiens et 189 primaires

220 séances (+ 38 séances*) dont 186 pour les collégiens et 34 pour les primaires

68 504 € de dépenses réalisées (hors personnel) dont **35 502 €** d'investissement

Principales actions 2018

- Réalisation d'un enrobé devant le ponton avec aménagement d'une pente d'accès pour les personnes à mobilité réduite (23 040 €).
- Etude architecturale pour la construction d'une salle pédagogique.
- Réception pour saluer les performances des sportifs médaillés 2018 en kayak, aviron et aquathlon.

** par rapport à 2017*

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.

80 séances de voile (- 4 séances*)
Les séances sont organisées au printemps et à l'automne

9 classes soit environ **245 élèves** (8 CM1, 1 CM1/CM2)

52 416 € de dépenses réalisées en fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superfice de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...

63 296 entrées ▶ **+ 11,6 %***
(hors scolaires et associations)

548 638 € de dépenses réalisées dont **134 078 €** d'investissement
(hors personnel)

296 365 € de recettes de ventes
▶ **+ 7,8 %***

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 11 183 entrées (- 7,2 %*)
- Cours Aquagym : 5 324 passages (- 4,7 %*)
- Cours Aquabike : 2 099 passages (- 11,2 %*)
- Cours Aquatraining : 519 passages (- 70%)
- Natation enfants : 1 303 passages (-11 %*)
- Natation adultes/ados : 1 138 passages (+ 26 %*)
- Leçons de natation : 929 leçons (- 19 %*)

Publics scolaires :

- **Primaires : 10 020 passages (+ 30 %*)**
- **Collèges : 2 592 passages d'élèves (- 7,42 %*)**

Principales actions 2018

Un nouveau solarium de 200 m²

Avec ses transats et ses tables en bois installés sur la vaste terrasse en pin, le nouveau solarium de la piscine Aqua-Camargue a été pris d'assaut tout l'été. Construite sur un terrain en pente, la terrasse de 200 m², montée sur pilotis, peut accueillir jusqu'à 180 personnes. Accessible depuis la grande baie vitrée côté bassins, en passant par un pédiluve, le solarium répond aux normes de sécurité et d'évacuation de secours via une rampe dédiée aux personnes à mobilité réduite. Un investissement de 102 000 € qui complète agréablement l'offre du centre aquatique.

Séances d'aquaphobie

Des séances d'aquaphobie ont été mises en place pour apprendre, en petit groupe et à son rythme, à « apprivoiser » l'eau grâce à des techniques de respiratrion, d'immersion et de flottaison.

** par rapport à 2017*

Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire. En 2018, deux nouveaux équipements ont été transférés : le stade Michel Mézy au Grau du Roi et la halle des sports de Saint-Laurent d'Aigouze.

Les équipements sportifs :

- Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes : 2 terrains de foot gazonnés, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut, vestiaires, tribunes.
- Le stade Michel Mézy au Grau du Roi : 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes : gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
- La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze : gymnase, salle de danse, vestiaires.

313 950 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **105 380 €** d'investissement

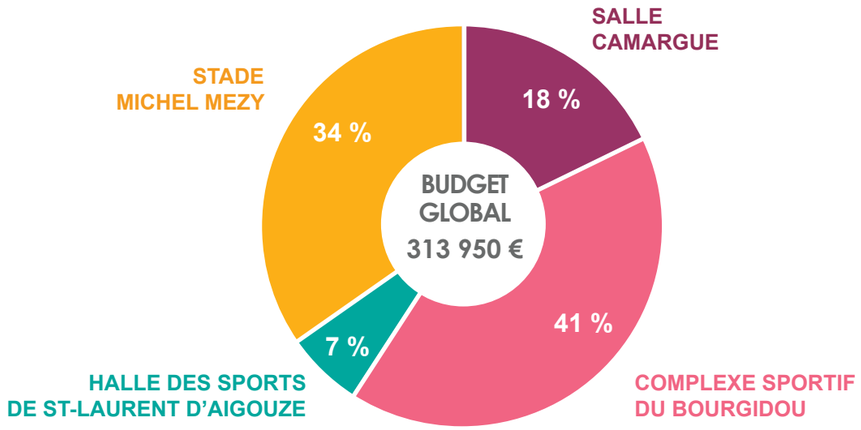

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 9 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

41 000 € de subventions attribuées en 2018 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 12 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 10 000 €

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires :

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

13 rue du Port - 30220 Aigues-mortes
Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97
cc@terredecamargue.fr